



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
MRC DE LA MITIS

AVIS PUBLIC AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER

AVIS PUBLIC est donné par Robert Lyman, directeur général et Greffier-trésorier de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le jeudi 20 avril à 19 h00.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire.**
- 2. Vérification de l'avis de convocation.**
- 3. Adoption de l'ordre du jour.**
- 4. Adoption du règlement #254-22 portant sur l'interdiction du transport lourd sur certaines voies de la municipalité de Saint-Charles-Garnier.**
- 5. Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour.**
- 6. Clôture et levée de l'assemblée.**

Donné à Saint-Charles-Garnier ce 17 avril 2023

Robert Lyman, Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Robert Lyman directeur général et secrétaire-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le lundi 17 avril 2023.

En foi de quoi, je signe à Saint-Charles-Garnier ce 17 avril 2023

Robert Lyman, directeur général, greffier-trésorier